

Compte-rendu de la réunion du grand débat national à Huisseau-sur-Mauves

Le lundi 28 janvier 2019

Pauline Martin remercie l'équipe municipal et le maire de Huisseau-sur-Mauves d'avoir préparé la salle. Pourquoi Huisseau-sur-Mauves ? Car les maires de l'ancien canton de Meung-sur-Loire travaillent ensemble et que c'est une échelle pertinente pour prendre en compte la ruralité.

[Présentation des maires] M. Bothereau maire de Huisseau-sur-Mauves, M. Fauchoux maire d'Epieds en Beauce, Mme. Manchec maire de Coulmiers, Mme. Besnier maire de Baccon, Mme. Mahieux maire de Le Bardon, M. Pommier maire de Rozière-en-beauce, M. Vivier maire de Charsonville, M. Cuillierier maire de St Ay, Pauline Martin maire de Meung sur Loire, Jean-Pierre Durand maire de Chaingy.

Pauline Martin salue la présence de Caroline Janvier, députée du Loiret.

Stéphane De Laage anime la séance de ce soir.

Pauline Martin rappelle qu'ils travaillent tous dans l'intérêt général et ce sera le mot d'ordre ce soir.

Présents ce soir pour de l'écoute, et pour s'emparer du débat et des propositions. Elle rappelle que des cahiers de doléances sont à dispositions et que des salles seront mis à disposition par les maires du territoire pour accueillir des débats.

Stéphane De Laage – animateur (Nota bene : ses interventions durant les débats sont inscrites en italique).

Rappel des règles : débat citoyen et démocratique, avec des règles. Deux heures de réunions. 22h est un horaire correct pour terminer. Des questions n'auront pas été posées, mais ce débat est aussi l'occasion d'apporter des doléances, des idées. Des cahiers seront toujours disponibles dans les mairies du canton.

On s'écoute, on prend la parole seulement quand on a le micro. Ne pas monopoliser la parole. Les idées sont prises en notes.

Ce n'est pas un débat avec les maires. Ils ne seront pas en mesure de répondre en direct. Le but n'est pas d'interpeller mais d'amener des idées pour faire avancer la démocratie et le pays.

Quatre grands thèmes vont être abordés. Un deuxième débat de ce type pourra être organisé pour structurer la réflexion.

NB : Chaque paragraphe correspond à une intervention.

Démocratie et citoyenneté

01. En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans la société et pourquoi ?

Le maire de ma commune c'est l' élu avec qui le rapport est le plus direct. Le maire est celui avec lequel on se sent le plus proche.

Le problème qui se pose est le fossé qui se creuse entre le peuple et ses représentants. Pourquoi ? Le problème vient que le peuple ne choisit plus. Un candidat est pré choisi par des états-majors. Le « viol du suffrage » est le scrutin proportionnel à liste bloquée. Ce scrutin doit disparaître et doit être remplacé par le scrutin proportionnel préférentiel. Des gens moins connus seront désignés, mais ils seront mieux choisis.

Le représentant qui importe le plus est le maire. On a augmenté des couches. Canton, communautés de communes.... À force de cumul de strates administratives, dirigées par des personnes souvent non élues et non connues. Ces gens-là prennent des décisions sans consulter la base.

Les maires sont les représentants les plus proches. Plus faible taux d' abstention aux élections locales. Les citoyens s' investissent plus pour les élus locaux. Il faut les remercier de leur travail au niveau local, et ne pas les négliger car ils font un énorme travail au quotidien.

03. Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent ?

Une strate à supprimer ? La communauté du Val des Mauves est devenue la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. On a élargi et dans quelques années elle continuera de grandir... On doit rester dans des proportions plus locales, à l' ancienne communauté de communes.

Il faudrait que les français aient le droit de vote réel, et non de seulement choisir un représentant. Il faut qu' ils puissent donner leur avis sur des thèmes et des politiques publiques avec le référendum d' initiative citoyenne. Tous les 3 mois, on explique aux Français sur chaque thème les enjeux et en donnant leur avis « oui on est d' accord », « non on n' est pas d' accord » en se conformant au résultat final.

L' Europe impose des critères qui ne correspondent pas forcément aux idées des Français.

Il faut rappeler que l' Europe apporte beaucoup, notamment aux agriculteurs français. On ne peut pas dire qu' on souffre de l' Europe, car on en bénéficie plus. Et par rapport aux Etats Unis et à l' Asie, on ne peut pas attaquer l' Europe de cette manière.

Il faut que le vote blanc soit reconnu.

RIC : toutes les personnes ne sont pas imbéciles et peuvent avoir un avis sur la politique. Toute personne présente ce soir est politique et on a le droit de discuter et après les élections de continuer de contribuer.

Sur l' Europe, on est revenu sur la décision du peuple Français.

Stéphane De Laage : Rappel que le Président a été élu par les Français. Réponse : Toute personne dans le privé a des entretiens doit passer des bilans, le Président devrait aussi.

Toute la population ne s' exprime pas. Le référendum est souvent aussi remis en cause. Si on prend le cas du Brexit, le référendum n' aurait pas le même résultat aujourd' hui. Il faut rendre le vote obligatoire pour dégager une vraie majorité. On élit des représentants pour cinq ans, et ensuite on n' a plus rien à dire. Les citoyens ou des organisations citoyennes devraient pouvoir proposer des lois, amender des

lois, pour une réelle participation du peuple. Etablir un type de vote électronique pour demander l'avis des français plus régulièrement. Votent ceux qui veulent et le poids des élus pourrait être diminué si dans un secteur les personnes votent de manière électronique sur certains thèmes. Ce serait plus fluide, régulier. Un référendum coute cher et met du temps à être mis en place. Et si personne ne participe, il n'a aucune valeur.

L'idée est séduisante du vote sur internet. Mais il faut mieux protéger l'avis des Français et leurs données. Car des bases de données pourraient être établies.

La manière dont on recrute les jurés pourrait être inspirante pour que des citoyens participent au débat public.

Concernant le RIC, si une minorité n'est pas d'accord par rapport à une décision prise par référendum, comment pourrait-on faire ? [« On est en démocratie ! On respecte le vote »].

Comment va se passer la suite ? Comment les informations seront remontées ? Cyril Delage : les initiatives ne sont pas obligatoires, elles sont à l'initiative des élus. Tout sera compilé et organisé dans les quatre thèmes du débat. De la même manière que les cahiers de doléances, tout ce qui sera dit sera traité et transmis au Gouvernement. Des thèmes et idées majoritaires se dégageront des discussions qui auront lieu dans les réunions du Grand débat national. « Cela remontera au Gouvernement ? » Oui c'est fait pour ça.

Pour un RIC, qui forme et qui pose les questions ? Des biais sont énormes. La fabrication de la loi est quelque chose de très lent, de très long. Cela passe par des commissions. C'est un temps long. Ce n'est pas vrai de dire que c'est simple. Des effets pervers dans la conception des questions peuvent émerger. La question principale est donc : qui pose la question et qu'est ce qui constituera un RIC ?

Sur la question des référendums : les précédents étaient formulés en « oui » ou « non ». Mais cela ne peut pas fonctionner dans le RIC. Il faut d'abord concevoir un vrai choix qui ne se résume pas à un « oui » ou à un « non ». Sur les référendums par internet : quelque chose fait peur. Très peu de personnes maîtrisent ce qu'il se passe dans un système informatique. Des personnes peuvent manipuler les systèmes ce qui peut poser problème dans les résultats donnés.

Mode de scrutin, aux législatives notamment. Le taux d'abstention est colossal. Pourquoi ne pas s'inspirer d'exemples étrangers du mode de scrutin à un tour ? Un vote utile dès le premier tour. La question du vote blanc se poserait moins avec ce système. Les gens ne feraient qu'un seul déplacement au lieu de deux...

Sur le RIC, on a les moyens aujourd'hui par exemple pour les déclarations fiscales de les faire par Internet. Ce n'est donc pas un problème et internet pourra être justement un moyen que le RIC ne coute moins cher. Scrutin à un tour ? Pourquoi pas. Cela limiterait les copinages et arrangements politiques. Les élus locaux sont allés voir les gilets jaunes sur les ronds-points. On les remercie pour leur disponibilité.

Pourquoi la députée de Meung-sur-Loire ne représente pas les citoyens de Baule ou de Beaugency, alors que les communes sont proches. Les découpages sont peut-être à revoir !

La démocratie s'arrête aux portes des entreprises. C'est effectivement un secteur important de la société. Elle crée la richesse du pays. Le rapport de subordination fait que celui qui décide est celui qui a l'argent. Or dans la constitution ce n'est pas marqué comme cela. La démocratie est aussi dans l'entreprise. Quand une entreprise est en difficultés, la chambre du commerce décide de la reprise d'une entreprise, et non les salariés.

Corps intermédiaires (partis politiques, syndicats, élus... Tous ceux qui représentent des gens). S'ils avaient été utilisés à bon escient, on n'en serait pas là aujourd'hui. Tout le monde ne peut pas décider. Il faut mener des négociations, peut-être à l'issue un referendum, mais on ne peut pas faire des référendums à tout bout de champ. Il n'y a pas de négociations sur beaucoup de points : SNCF, loi Travail... des lois passent sans que les citoyens ne soient au courant.

La situation aujourd'hui : on est à une étape de la démocratie. Il faut renforcer la participation. La représentation est communale, dans les entreprises, dans les associations... Les choses sont tellement complexes qu'il est très difficile de les faire partager. En développant ce type de débat, en rendant compte des mandats, on progresse. Mais il faut s'appropriier les arguments des autres acteurs, des autres partis, on se forge comme ça une opinion plus solide. Favorable au référendum au niveau local pour s'engager concrètement dans la mise en œuvre d'un projet avec des contraintes claires. La démocratie se construit au jour le jour. Ne pas simplement dire oui ou non, mais penser à la mise en œuvre.

Le conseil municipal est public, la démocratie et la citoyenneté commence là, au sein du conseil municipal, la mairie est aussi la maison du peuple. Avant de penser référendum, qui est au courant des débats au conseil municipal ? Chacun attend gentiment le bulletin municipal pour avoir l'information. Il fut un temps où l'on parlait de conseil citoyen, de groupe d'actions municipales qui prenaient en main les problèmes de la cité, et il y avait des débats, sans s'adresser directement au Président de la République. Le citoyen c'est aussi l'école. Son apprentissage doit être une priorité de l'école républicaine.

Citoyen Français de la France d'Outre-Mer Wallis et Futuna. Les différentes interventions illustrent une certaine définition de la démocratie. Personne n'a dit que la démocratie est toute faite depuis la nuit des temps (démocratie avec une définition antique). La loi n'interdit pas de ne pas voter, mais cela dérange ceux qui organisent le vote. Difficulté de comprendre les notions des Français de métropole et la langue de Molière avec ses subtilités. En dépit de l'existence de la démocratie définie depuis la nuit des temps, on la réinvente. Peut-être que c'est le mode d'élection du Président qu'il faut revoir.

Sur la question du référendum, il faut rappeler que la représentativité du Gouvernement et des députés doit être remis en cause. Pour le traité de Lisbonne, le peuple a décidé à la majorité contre. Les représentants ont refusé le vote de la majorité. Le vote a été refait à l'Assemblée nationale. À quoi cela sert le référendum si les représentants ne s'y conforment pas ?

Sur l'école. On éduque très peu à la citoyenneté. Les parents eux-mêmes n'ont pas conscience de tout ce que fait l'Etat pour eux. Ils ne savent pas ce qu'il se passe avec leurs impôts. Il faut une pédagogie générale sur ces thèmes. Peut-être quelque chose à faire pour être tous plus partie prenante à la question : à quoi servent les impôts ? Comment s'organise la société ? Dans les référendums, voter pour des projets et pas juste oui ou non. Cela se fait ailleurs avec une dotation de points que l'on peut attribuer de manière préférentielle à tel ou tel projet. On peut distribuer ces points pour dégager un projet prioritaire, en ayant tout de même plusieurs choix.

Sur le rôle des députés. On a trop souvent l'impression qu'ils doivent voter conformément aux engagements du Gouvernement. On n'a pas l'impression qu'ils puissent exprimer les désaccords. On n'a pas l'impression qu'il y est des débats à l'Assemblée nationale. Il faudrait qu'ils votent en leur âme et conscience.

Sur l'éducation civique. Les parents doivent aussi se sentir responsables. Dans beaucoup de cas, plutôt que de vouloir faire tout individuellement, il faut penser collectif. Par exemple pour les ramassages scolaires. L'éducation civique est aussi pour les parents.

Sur le référendum : énorme besoin de considérations de gens qui se sentent exclus. Un référendum pourrait être une bonne idée. Beaucoup de personnes ont envie de donner leurs avis. La démocratie doit se vivre localement, comme ce soir. Les gilets jaunes ont permis ça. Avant on se parlait localement, on allait au bistrot. Le pouvoir est souvent entre les mains de gens qui sont dans un certain milieu. On a besoin d'une certaine diversité dans ceux qui nous représentent et qui s'engagent.

04. Le non-cumul des mandats instauré en 2017 pour les parlementaires (députés et sénateurs) est :

On a beaucoup confiance au maire, oui. Mais la fin du cumul des mandats est une fausse bonne idée. Auparavant les députés pouvaient être aussi maires et étaient en lien avec les territoires, avec les citoyens. Souhait de supprimer la loi de 2017.

L'organisation de l'Etat

Quelles sont les CT auxquelles on est le plus attaché ? Quels sont les Services Publics les plus importants ?

Les services de soins, de santé. Aujourd'hui on constate un long délai pour bénéficier de consultations, de 5 à 6 mois.

Dans notre région, la situation est compliquée même pour avoir un rendez-vous chez un généraliste. Un problème urgent est à résoudre pour permettre à tous de bénéficier d'un égal accès aux soins. Il y a un problème de répartition des médecins. Dans certaines professions, ils ne peuvent pas s'installer où ils veulent. Par exemple les gendarmes et les pharmaciens. Un moyen doit exister, en fonction par exemple des classements, pour que les médecins s'installent dans des villages où il y en a plus.

On doit conserver les services publics, et ne pas avoir à choisir les plus importants. La question telle que posée dans le débat est mal posée, car on peut penser qu'on peut couper les services publics qui ne sont pas vus comme prioritaires. On doit tout garder.

Que peut-on faire aujourd'hui pour la dépendance ? Aujourd'hui les anciens souffrent de gros problèmes. Le champ est vaste, mais il faut pouvoir la financer par l'ensemble des Français. Trouver des formes d'impôts, un système, pour financer cette 5^e branche de la Sécurité sociale.

Question de la formation des médecins. Il n'y a plus cet esprit généraliste. Les jeunes médecins choisissent l'hôpital. Il faut se concentrer sur la formation. Les études sont longues et coûteuses. Les étudiants doivent quelque chose à l'Etat. Pourquoi ne pas les obliger à s'installer pour faire quelques années dans tel ou tel endroit ?

Si les médecins doivent des années à l'Etat, tous les étudiants doivent aussi à l'Etat. Pas d'accord sur le classement. Quand on sait que sur 10 étudiants, 7 seront salariés, et que dans les 3 restant, ils seront libéraux avec quelques généralistes. On ne pourra pas les obliger dans leur affectation car ce sera la double peine. Une proposition, il faut qu'un médecin ne puisse pas être salarié sans qu'il ait fait 5 ans de généralistes avant en exercice libéral.

Il y a deux priorités : augmenter le revenu des gens et garantir à tous les mêmes services publics. Le service public est notre bien commun. Dans une commune, quand un bureau de poste ferme, c'est du commun en moins, des classes aussi. Sur la santé, c'est symptomatique que cela vienne en premier lieu. Pourquoi ne pas développer des centres de santé publics ? Ces centres publics (pas des Maisons de Santé Pluridisciplinaires) pourraient répondre au besoin et garantir des niveaux et modes de rémunération voulus par les médecins. (Un participant : « en quelque sorte, un dispensaire ! »). Il y

aussi la question du ferroviaire, des transports. Ne plus accepter de voir autant de camions sur nos autoroutes. Sur l'aide social, il faut prendre en compte les besoins des personnes handicapées. Il manque dans le Loiret 100 places d'IME, il faut des foyers car il en manque au moins trois dans le département. Sur la protection de l'enfance, un secrétaire d'Etat a été nommé. Maintenant il faut des résultats. Pas assez de moyens pour la santé, pour les handicapés, pour la protection de l'enfance.

Il ne faut plus que l'hôpital soit géré par un directeur extérieur mais par un médecin. On ne doit plus concevoir un service selon des critères de rentabilités, mais selon des critères de santé.

Comment fait-on pour prioriser les dépenses dans les SP ?

L'an dernier, les milliardaires ont augmenté leur capital de 900 milliards. Il y a de l'argent, par exemple quand on voit l'augmentation des dividendes du CAC40. La BCE fait tourner la planche à billet, 3000 milliards prêtés à des banques. On paye des banques mais on n'a pas vu la couleur de l'argent. On donne aux banques qui ne rendent pas. 8 milliardaires possèdent autant que 30 % de la population en France. Il faut rétablir l'ISF. Certains ont pleuré sur le cas de Ghosn. Il faut que la fraude fiscale soit punie, en supprimant le verrou fiscal de Bercy. Avec cela nous pouvons augmenter les salaires et les minimas sociaux.

C'est l'optimisation fiscale le 1^{er} problème. Il n'y a que l'Europe pour changer les choses.

L'optimisation fiscale, c'est aussi de la fraude ! De grands cabinets font de l'optimisation fiscale, c'est du vol légalisé. Sur le bien commun, depuis plus de 30 ans, on le vend, l'autoroute, EDF, le ferroviaire... Les grands groupes industriels... Pas eu de votes sur la cession des biens communs. Les gens ont délégué leur pouvoir à des élus qui se sont sentis légitime pour brader le patrimoine public. On a aussi fait la guerre dans des endroits où on n'a rien à y faire.

Sur les services publics, il faut se rappeler que la SNCF a supprimé des trains desservant des petites lignes. En Allemagne, les collectivités et les lands ont recréé des petites lignes. Pour faire des économies, on pourrait mettre une journée de carence aux députés quand ils ne sont pas présents.

Sur la question des transports, si on veut moins de CO2, il faut développer les transports collectifs. On peut accroître le nombre de voyageurs et baisser le nombre de voitures. Il faut se poser la question du coût des services aux citoyens ? Pourquoi ne pas se poser la question de faire autant avec moins ? Potentiellement à chaque étage des possibilités d'économies sans détériorer la qualité du service. Le service des impôts est de qualité alors qu'il y a moins de fonctionnaires qu'avant. C'est une question d'organisation. Pourquoi les entreprises le font et l'Etat ne le fait pas ? Digitaliser ? Deux mondes peuvent exister avec des moyens différents.

Sur le numérique. On n'entend pas beaucoup parler du projet de loi sur la Justice. On démolit le système de la justice. On numérise tout et ça peut être dangereux pour ceux qui ne maîtrisent pas le numérique et qui n'ont pas les outils nécessaires. On demande de fonctionner selon des critères de rentabilité dans des secteurs qui gèrent de l'humain.

L'informatique, ce qu'elle fait, c'est qu'elle permet de transférer le travail aux contribuables lui-même. Quand on parle de mourir dans la dignité aujourd'hui, on ne parle pas de vivre dans la dignité.

Sur le ferroviaire. La ligne Orléans Chartres, cela fait 15 ans qu'on doit la remettre en route, sans qu'on ne voit concrètement l'émergence du projet. Or cette ligne, ce serait autant de voitures en moins. Pour la ville de Patay par exemple aussi, beaucoup de gens voudraient accéder à Orléans facilement. Economie : Le Président s'est engagé sur la réduction de nombre de députés et de sénateurs. De

même, le CESE devrait pourquoi pas être supprimé car il ne sert à rien. Des postes de hauts-fonctionnaires pourraient aussi être supprimés, car ils n'ont que peu d'utilité.

Sur le service public et la transition écologique. Quand on se déplace en train en masse, cela pollue beaucoup moins que les véhicules. En 2011, combat sur la ligne Orléans-Tours, mais on a supprimé la moitié des trains desservant les petites communes rurales, pour des raisons de cadencement. Ligne Orléans-Châteauneuf pas d'actualité, alors que les discours politiques font de l'urgence écologique une priorité. Or c'est 8000 voitures par jour allant dans Orléans sur le trajet depuis Châteauneuf. Un problème de crédibilité à un certain niveau. Il faut rétablir les petites lignes et les arrêts dans les territoires ruraux.

Les personnes jeunes vont devenir âgées. On va avoir besoin de structures pour s'occuper des personnes âgées. Cela concerne tout le monde et non pas quelques-uns. On a besoin d'organisations adéquates dans les petits villages pour prendre en charge les personnes âgées. La société sera-t-elle celle de la contestation dès le plus jeune âge ? On a besoin de solutions pour apaiser le pays. Pour cela, on a besoin d'instruire les enfants, beaucoup plus que ce qu'on fait aujourd'hui. Par exemple sur l'éducation civique. C'est bien que les enfants fassent des activités. Mais il faut leur apprendre ce qu'est la société. Il faut leur apprendre un vrai métier, et ne pas être juste tourné sur la question du diplôme.

Les parents espèrent toujours que leurs enfants vont s'en sortir. Et ils travaillent dur pour préparer l'avenir des enfants. Il faut donc développer la formation professionnelle. En Allemagne, le système fonctionne. Il faut mettre le paquet pour tous les jeunes. Il y a du travail disponible en France. Cela donnera du cœur à toute la population de se tourner vers la jeunesse et l'avenir. Pourquoi ne pas payer les études dans certains secteurs ? Exemple des infirmières devant la pénurie de postes.

Les entreprises et le principe de pôle emploi gère la formation en Allemagne. Il faut favoriser le ferroutage car pas acceptable de voir autant de camion. Pour faire des économies, on pourrait aussi travailler plus de chez soi. Mais le débit internet est dans beaucoup de territoire une barrière.

Je demande un plan pour la santé. Aussi sur l'évasion fiscale. Pour la Justice, il faut 30 000 places supplémentaires et il faut les construire. TVA à 0 % sur les produits de première nécessité. L'impôt sur le revenu doit être payé par tous, un petit peu pour les petits, et beaucoup pour les gros. L'ISF doit être rétabli. Pour être élu politique, le casier vierge est une nécessité avant et pendant les mandats. Les politiques doivent servir d'exemple. Sur la justice fiscale, pourquoi ne pas supprimer les plus de 400 niches fiscales ?

Pouvoir d'achat

Pourquoi ne pas fixer un revenu maximum ? Pour les aides de l'Etat, autant aux plus faibles qu'au plus riches. Des aides CAF sont données au plus riches. Si ces aides seraient retirées aux gens riches, on pourrait les augmenter aux gens pauvres. Pour les impôts injustes, comme la TVA, tout le monde paye la même chose sans que soient pris en compte les moyens des foyers. Pourquoi ne pas supprimer tous les impôts injustes ? Et faire que chacun paye proportionnellement selon ses moyens ?

Critique des questions posées par le Gouvernement. Pourquoi prioriser les services publics ? L'évasion fiscale n'est pas prise en compte dans les questions, alors qu'elle représente 60 milliards d'euros. De même, les dépenses fiscales pourraient être réduites. 97 milliards, comme le CICE, qui engraisent seulement les grandes entreprises. Tout cet argent ne va pas dans les services publics. 60 milliards de

déficit budgété cette année. Si on agit contre la fraude (15 à 20 milliards d'optimisation), comme celle à la TVA en Europe, on comble le déficit, en supprimant aussi le CICE.

On parle souvent de la Suède comme un Etat modèle. Si on prend le train de vie du gouvernement et des Ministres en Suède, il est nettement moins élevé que celui des Ministres en France. Peut-être des économies à faire de ce côté-là. Quand on voit qu'EDF a 57 milliards de dette, et qu'il compte faire des EPR au prix exorbitant, il y a là aussi des choses à faire. Si la taxe carbone n'est pas passée, c'est qu'une partie seulement allait à l'écologie, et le reste on ne savait pas où elle allait.

La justice sociale est malade en France. Comment expliquer que certains partent à la retraite à 52 ans alors que d'autres partent à 65 ans. Comment peut-on expliquer que certains ont l'électricité presque gratuitement alors que d'autres on leur coupe quand ils n'ont plus les moyens...

On a une propension aujourd'hui à parler au nom du peuple. Le peuple c'est chacun. Les gilets jaunes sont parfois très susceptibles. Ils ne veulent pas qu'on parle en leur nom, et il faudrait qu'il considère la même chose pour le peuple.

A 1300 euros on peut vivre, mais des personnes âgées isolées vivent avec un salaire de misère. Que fait-on pour ceux qui ne vivent pas parce qu'ils ont un salaire de misère. Il faut partager les salaires et le temps de travail car 3 millions de personnes sont au chômage.

Les difficultés viennent aussi parce que des personnes sont éloignées du travail. C'est le cas de nombre de jeunes. Ce qu'on peut économiser. Le train de vie de l'Etat est hérissant. Faisons aussi des économies sur le train de vie des anciens Présidents de la République. Cela peut être anecdotique, mais si on multiplie par un certain nombre, cela ne l'est plus. Question des obsèques pour les Ministres. Le Comité d'entreprise d'EDF reçoit un pourcentage sur le chiffre d'affaires de l'en, alors que ce n'est pas le cas pour toutes les entreprises. 820 personnes travaillent à l'Elysée, avec un parc automobile important à disposition. Là aussi des économies à faire.

Ecologie & transition énergétique

Transition écologique : améliorer les transports en commun. Sur les panneaux solaires, fort développement en Allemagne. Mais des difficultés en France. Il faut pousser à l'appropriation et à l'utilisation des panneaux.

Sur la communauté de communes des Terres du Val de Loire, en zones rurales, s'il y avait une volonté politique au niveau de l'ensemble des communes il y aurait des possibilités de développer une agriculture maraîchère pour nourrir la population, en créant des emplois et en diminuant les coûts des transports. La dernière loi sur l'agriculture votée montre la volonté de bio et de local. Il ne faut pas attendre 2022, c'est localement qu'il faut agir.

Sur la protection de l'environnement. Les gens travaillent en ville, alors qu'ils habitent à la campagne. Pourquoi les mairies ne feraient pas une plateforme pour mettre les gens en contact afin de développer le covoiturage. [Un participant : « Cela existe ! C'est la roue verte »].

Si on a des panneaux solaires et éoliennes, on n'est pas assuré d'une production constante d'électricité. Il faut développer en parallèle d'autres sources. Il ne faut pas oublier non plus qu'en plein hiver ou en plein été, il y a un front stable, moins de vent. Une année en Allemagne il n'y a pas eu de vent. Ils ont donc acheté de l'électricité à l'étranger.

Pour le traitement des ordures ménagères. Ne pourrait-on pas prendre exemple sur les pays scandinaves qui valorisent leurs ordures avec la production de biogaz et de chaleur, pendant que nous stockons seulement les déchets en France.

Sur Orléans il y a un PCAET (Plan climat air énergie territorial), chaque collectivité de plus de 20000 habitants doit faire un plan. La métropole a déclaré qu'elle serait la première commune à énergie positive et en énergies renouvelables. Mais c'est seulement des mots, rien n'est fait, on est loin des résultats attendus. Sur les passoires énergétiques, il faut avancer plus car on n'atteindra pas sinon l'objectif de 500 000 logements d'ici la fin du quinquennat. Tout le monde y a intérêt mais personne n'y va. Il faut investir sur l'énergie.

Il faut aborder la logique du dernier kilomètre. Des gares intermédiaires sont inexploitable car les horaires ne sont pas adaptés. Les petites gares peuvent réduire les trajets. De même, le prix du train est à mettre en rapport avec le prix de l'autoroute pour plus l'utiliser. Question des composteurs, des poules pour réduire les déchets... On peut développer plus d'initiatives dans les communes.

Il faut harmoniser la collecte et le tri des déchets au niveau national, car il y a trop de modes de gestions et d'initiatives.

Eolien et solaire. Il ne faut pas se décourager vis-à-vis des énergies renouvelables.

Il ne faut pas ramener l'écologie à la transition écologique et au réchauffement climatique. Le photovoltaïque, on pourrait vivre dans des endroits isolés en dehors des villes. Mais l'enjeu est l'autonomie en énergie. On ne peut atteindre l'autonomie avec seulement le solaire produisant 1kw/m2. Une centrale solaire dans le Lot et Garonne va couvrir de la forêt, et on va couper des arbres pour l'installer. On est entre deux choix : recentraliser la production d'énergie ou la produire localement ? Il faut mieux utiliser le soleil dans la construction et l'isolation des logements.

Il faut faire dorénavant des maisons à énergie positive. En pleine autonomie énergétique. Il faut aussi réfléchir à la provenance des panneaux solaires. Pourquoi ne pas faire une industrie française ou européenne des panneaux ? Pourquoi ne pas développer aussi les biocarburants ? Le kit de conversion diesel/biocarburant coute 350 euros.

L'Ethanol E85 coute 0,70 centime € le litre. Toute voiture essence peut être convertie avec un kit entre 500 et 1000 euros. Aucun constructeur ne le propose sur les voitures neuves, et retirent les garanties constructeurs lorsqu'on fait la conversion d'un système agréé par l'Etat. Des acteurs industriels n'en ont pas intérêts.